



AIR CANADA

[Communiqués](#)

Air Canada commente les résultats du scrutin de ratification de l'AIMTA

MONTREAL, le 1er juill. /CNW Telbec/ - Air Canada a été informée par l'Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale (AIMTA) des résultats du scrutin de ratification des accords préliminaires conclus entre les parties le 8 juin 2009 au sujet d'un moratoire sur la capitalisation des régimes de retraite et du maintien de la paix sociale.

Employés de bureau - 93,2 % en faveur
Employés des finances - 87,5 % en faveur
Employés de la Maintenance technique et du Soutien opérationnel - 50,8 % contre

En considération de ces résultats, la Société et l'AIMTA se rencontreront dans les plus brefs délais pour discuter des prochaines étapes du processus.

La Société a conclu des accords sur la prolongation des conventions collectives sans incidence sur les coûts avec tous ses employés syndiqués au Canada, en plus des accords préliminaires au sujet d'un moratoire sur la capitalisation des régimes de retraite. Ces accords sont assujettis à un certain nombre de conditions, incluant la ratification par les membres de chacun des cinq syndicats, l'adoption par le gouvernement fédéral d'un décret modifiant les règlements en matière de capitalisation des régimes de retraite d'Air Canada et l'obtention par la Société d'un financement additionnel d'au moins 600 M\$.

Les accords avec le Syndicat des travailleurs et travailleuses de l'automobile (TCA) et la Canadian Airline Dispatchers Association (CALDA) ont été ratifiés, et le processus de ratification se poursuit avec l'Association des pilotes d'Air Canada (APAC) et le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP).

L'AIMTA représente environ 12 300 employés de la Maintenance technique et du Soutien opérationnel, de bureau et des finances au service d'Air Canada.

Information prospective

Les communications d'Air Canada au public peuvent contenir des énoncés prospectifs écrits ou oraux au sens de la législation en valeurs mobilières applicable. Comme, de par leur nature, les énoncés prospectifs partent d'hypothèses, ils sont sujets à d'importants risques et incertitudes. Les prévisions ou projections ne sont donc pas entièrement assurées en raison, notamment, de la survenance possible d'événements externes ou de l'incertitude qui caractérise le secteur. À terme, les résultats réels peuvent donc différer sensiblement des résultats évoqués par ces énoncés prospectifs du fait de l'action de divers facteurs, dont l'état du secteur, du marché, du crédit et de la conjoncture en général, la capacité de réduire les coûts d'exploitation et d'obtenir du financement, les questions de retraite, les prix de l'énergie, les taux de change et d'intérêt, les relations du travail, la concurrence, les conflits armés, les attentats terroristes, les épidémies, les questions d'assurance et les coûts qui y sont associés, l'évolution de la demande en fonction du caractère saisonnier du secteur, les questions d'approvisionnement, l'évolution de la législation, de la réglementation ou de procédures judiciaires, les litiges actuels et éventuels avec des tiers ainsi que les facteurs dont il est fait mention dans les documents financiers publics d'Air Canada consultables au www.sedar.com. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent communiqué représentent les attentes d'Air Canada, en date de celui-ci, et ils peuvent changer par la suite. Toutefois, Air Canada n'a ni l'intention ni l'obligation d'actualiser ou de réviser ces énoncés à la lumière de nouveaux éléments d'information ou d'événements futurs, ou pour quelque autre motif, sauf si elle y est tenue par la réglementation des valeurs mobilières applicable.

%SEDAR: 00001324EF C3411

Pour plus de renseignements:

Renseignements: Isabelle Arthur, (Montréal), (514) 422-5788; Peter Fitzpatrick, (Toronto), (416) 263-5576; Angela Mah, (Vancouver), (604) 270-5741; Internet: aircanada.com

MEMBRE DU RÉSEAU STAR ALLIANCE

